

REPUBLIQUE FRANCAISE  
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du lundi 28 OCTOBRE 2019  
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

---

L'an deux mil dix-neuf, le 28 OCTOBRE, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 10H30, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

**Présents** : CBOUSSU-MDALAIS --MFJURBERT-MBOYER-JDILLARD-AMOURET-

**Absents Excusés** : A DE PEREIRA (pouvoir CBOUSSU)-OGUBERT-

A l'unanimité des membres présents, JURBERTMFRANCE est désignée Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

**APPROBATION COMPTE RENDU SEANCE 26082019**

Aucune observation n'est formulée

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

**ALIMENTATION EN EAU POTABLE-EXTENSION DU RESEAU AU MOULIN DU CHAMBON+CREATION D UNE STATION DE SURPRESSION AU NIVEAU D'ENSAGNAC**

Me le maire expose au conseil municipal la nécessité de résoudre le manque de pression des abonnés des villages d'ensagnac de chassagne et du moulin de lacombe ainsi que se mettre en conformité pour la chloration

De plus il est nécessaire de réaliser une extension du réseau afin de desservir une habitation existante située au moulin du Chambon

Me le maire indique qu'elle a consulté le BE DEJANTE pour la mission de maîtrise d'œuvre

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de retenir le BE DEJANTE EAU comme maître d'œuvre et donne pouvoir à Me le maire pour effectuer les démarches nécessaires pour la réalisation des travaux, de retenir l'entreprise et de signer les marchés

Une aide financière sera demandée auprès du Département de la Corrèze

**BUDGET SERVICE DES EAUX-VIREMENTS DE CREDITS**

Me le maire expose au conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'eau sont insuffisants il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits

Le conseil approuve les virements indiqués

### **TANSFERT DE LA COMPETENCE GESTION DES TOURS DE MERLE A CC XV D A COMPTER DU 01012020**

Me le maire fait lecture de la délibération N°2019-051 de la CC XV D relative au transfert de la compétence « entretien aménagement et gestion des TDM » à XV D

ET demande au conseil municipal de se prononcer sur ce sujet conformément au CGCT

Après en avoir délibéré le conseil municipal par **6 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION**

Décide d'approuver la modification des statuts de XVD à compter du 01012020

Autorise Me le maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision

Me Boussu insiste sur la nécessité du transfert de la gestion des TDM et non de son patrimoine bâti et foncier(terrain)

Le rendu de l'étude a conclu à d'importants travaux, il paraît difficile que de tels dossiers soient portés par une petite Collectivité

Le transfert a été validé le 18/09/2019 à la majorité du conseil communautaire d'XV D

Depuis 6 ans, un travail énergique s'est réalisé pour valoriser ce site emblématique du territoire

Le Département par le financement d'un chef de projet accompagnera XV D pour la 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> année

Le transfert de la gestion n'aura pas d'incidence sur le budget communal

Me Boussu regrette qu'aucune association n'ait vu le jour pour la sauvegarde de cet endroit

### **SUBVENTION A LA CHORALE LES GOJATS-CEREMONIE DU 11112019**

Me le maire propose à l'assemblée d'allouer une subvention à la chorale de los gojats Del porti en remerciement de sa participation à la commémoration du 11112019

Après en avoir délibéré le conseil municipal par **7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION** décide d'accorder à cette chorale une subvention d'un montant de 60€

Précise que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 art6574

Autorise Me le Maire à signer toutes les pièces nécessaires



## QUESTIONS DIVERSES

-Suite à une rencontre avec la Société 2CHOSES LUNE en avril 2019, une proposition de panneaux de valorisation communale est présentée aux élus (église du VB, croix percée, foyer rural). Afin de finaliser ce dossier une nouvelle date sera arrêtée

-Me BOUSSU donne lecture du courrier de M.MME SIMPSON concernant un refus de la plaque de numéro sur leur habitation personnelle ainsi que sur le bâti de l'indivision Bernay au VB. Me Boussu rédigera une lettre à Maître Marcou, Notaire afin qu'il en informe les autres héritiers

-Me Boussu donne lecture d'une autre lettre de M.MME SIMPSON relative à l'antenne relais téléphonique du Suc du Theil. Me Boussu est très étonnée que l'on puisse demander de rester en zone blanche !. Me le maire donne aussi lecture de la pétition qui n'a pas les mêmes propos que sur la lettre (zone blanche-yourte)

-Me Jurbert résume sa réunion avec MR Nissou, de la société Freudon relative au zéro pesticide dans le cimetière communal. Elle parle aussi de l'AG du SSIAD Xaintrie

-Me Boussu rappelle à l'assemblée la commémoration du 11 novembre, cérémonie plus étoffée en présence d'officiels (dépôt de gerbe, remise de diplôme vin d'honneur...)

-Me Boussu rappelle aux élus l'inauguration de la passerelle, le presbytère et le foyer rural en présence d'officiels, entreprises, population... Un car sera mis à la disposition des participants pour se rendre à la passerelle à proximité de l'usine hydroélectrique le samedi 30/11/2019

**-Remerciements**-pour les subventions allouées à :

AEX Xaintrie

-ligue contre le cancer

-carrefour de l'amitié

-les xaintrigolos

-don du sang Tulle-

-Me Boussu rappelle l'information relative à l'annulation cet automne du ramassage des encombrants

-Me ALRIVIE-MOURET parle de l'arbre de Noël (retrait catalogue, devis spectacle...)

-Me Boussu s'interroge sur les prochains épisodes de sécheresse et sur l'approvisionnement des abonnés en eau potable. Elle précise qu'une réflexion sera nécessaire parce que la Commune n'est pas adhérente au Syndicat des Eaux du Puy du Bassin donc non prioritaire en cas de citernage

-Me Boussu reprend l'historique complet de Novembre 2016 à aujourd'hui du dossier de l'antenne relais de téléphonie implantée au Suc du Theil et porté par XV D. Elle regrette profondément que des associations se soient permises de lancer des pétitions sans connaître précisément le contenu du dossier

-Me Boussu rappelle aux élus le RDV relatif à l'accessibilité des ERP avec M.VALEIX Thierry

-Tour de table

Clôture 12H15

 CBOUSSU Maire

JURBERTMFRANCE Secrétaire

